k Jesus Christ

THE EVIDENCE AND IMPORT OF CHRIST's RESURRECTION,

VERSIFIED, SOME YEARS AGO,

FOR THE HELP OF THE

MEMORY.

THE FORCE OF DIVINE TRUTH WHICH APPEARS IN THIS PLAIN SHORT POEM, MAY WELL STRIKE A TOTAL DAMP TO EVERY FAVOURABLE THOUGHT OF DEISM OR DEISTICAL CHRISTIANITY.

PROVIDENCE (R. I.)
Printed by B. WHEELER, for D. BREWER, of Taunton, and sold at their respective Bookstores.
MDCCXCVII.

The Evidence and Import of CHRIST's RESURRECTION, verſified, for the Help of the Memory.

INTRODUCTION.

IT is no thing incredible
I'm called to believe,
That God ſhould raiſe the dead, whoſe pow'r
Hath made us be and live.

'Tis not ſo hard for me to know
How God ſhould us reſtore,
From death, as, *elſe*, to ſee how ſin
And death came in before.

'Tis eaſier to credit this,
Than hope, if ſin remain
Unpurged; or for pardon look,
If death forever reign.

When I ſurvey the evidence
That ſerves the fact to ſhew,
That Jeſus was rais'd from the dead,
I ſee it fair and true.

PART I. SECT. I.

THE witneſſes were not deceiv'd,
By fancy or by fraud;
They mov'd and held by ev'ry doubt,
'Till glaring truth forbade.

For forty days, from time to time,
He unto them appear'd,
Who knew him beſt before his death
They felt, they ſaw, and heard.

With jealous eyes and ears they all
In company him try'd;
Oft with him ate and drank, and thus
Were fully ſatisfy'd.

When by the ſcriptures he their minds
Of this miſtake reliev'd,
That Chriſt ſhould be an earthly prince,
They ſaw, and they believ'd.

Suppoſe his friends, who mourn'd his death,
Too fond too eaſy all,
No thought like this can touch the caſe
Of perſecuting *Saul*:

Whoſe honor, conſcience, ev'ry thing
That's deareſt to mankind,
Fix'd him in mortal ſpite 'gainſt all
Who to the faith inclin'd.

SECT. II.

NOR did they cunningly deviſe
A fable to deceive
Mankind, ſo credulous, what ſooths
Their paſſions to believe

This taſk had been as hard for them,
As from the guards to ſteal
The body, or for ſleeping guards
To ſee what then befel.

They were not fit for ſuch a taſk,
Too many and too rude,
To manage ſuch a plot before
The prying multitude.

Of *Jews* and *Gentiles*, both combin'd.
As their own int'reſt led,
To manifeſt, if poſſible,
That Jeſus ſtill was dead.

Nor can I think what gain or prize
They in the world propos'd;
For in their ſchemes impoſtors have
Their int'reſts faſt inclos'd.

In face of ſhame, of pain, of death,
They boldly teſtify'd;
All hope, but of eternal life
They cheerfully deny'd.

No pride of knowledge could be fed
By telling ſuch a tale;
Religious honour there confin'd
Was to the *Jewiſh* zeal.

Why then did *Paul*, the zealous ſcribe,
Forſake the ſtricteſt ſect,
And leave the learn'd to follow men,
Held baſe in each reſpect?

Sect. III.

HOW did the fiſhers ſpeak with tongues,
Of all the nations?
How came they by ſuch liberty
And boldneſs all at once?

Why did the pow'r appear that rais'd
Jeſus as he foreſaid?
As they believ'd his word, ſo was
The promis'd pow'r diſplay'd,

In mighty ſigns and wonders done
Before the eyes of all;
And that ſame pow'r they witneſs'd of,
Was ready at their call.

Why did the pow'r of God in ſigns,
Call on the world to hear
Theſe men bear witneſs of that fact,
If falſe it could appear?

Did God to rogues or madmen lend
His wonder-working pow'r?
Was ever cheat, or raving tale,
So own'd of God before?

SECT. IV.

HOW came the fiſhers' teſtimony
T' explain the prophecies,
Far better than the doctrine taught
By ſcribes and *Phariſees*?

No other thing they teſtify'd
But what had been foretold.
In *Iſr'el's* law, its myſteries
Their witneſs did unfold.

The Rabbies' ſenſe of their own law
Unworthy was of God;
The *Galileans* clear'd the book,
And all divine it ſhow'd.

The ſcope of all the prophets forth
In their report they bring,
Concerning Jeſus' ſufferings,
And glory following.

Their ſtory of his life and death
Draws that MESSIAH true;
And ſo divine a character
Man's wiſdom never drew.

SECT. V.

HOW could the divine glory ſhine,
And ev'ry property
Of Godhead, ſhew itſelf ſo bright
In a contrived lie!

Forgiving mercy, grace, and love,
In Jeſus fully ſhine;
No leſs God's judgment 'gainſt all ſin,
And ſov'reignty divine.

His truth, his wiſdom, are diſplay'd
With his almighty pow'r
No fact e'er was, or word, that ſhew'd
So much of God before.

This fact demands, with awful pow'r,
My faith, yea faith divine,
As it declares to me, O God!
The glory that is thine.

As I believe I ſee thee near;
The ſight quells all my pride,
No wordly luſt can ſhelter here,
Nor in thy ſight abide.

Thus the Apoſtles witneſſed
The very Word of God;
Their teſtimony bear his name
Thro' all the world abroad

Sect. VI.

THEIR teſtimony was wrote down
For future ages then,
Tradition's frauds all to prevent
By their well-guided pen.

In the New Teſt'ment; where I find
The monſtrous things foretold,
That wordly men have built on it,
And how they would it mould,

To ſerve their int'reſts in this life,
Their honour, wealth, and eaſe;
A worldly kingdom from the croſs
Of Jeſus Chriſt to raiſe!

The apoſtles writings, in the hands
Of ſuch ungodly men,
For many ages hidden lay,
And kept from vulgar ken.

Yet it was never in their power
That ſcripture to deſtroy:
But ſtill it ſtands; and nothing can
Their kingdom more annoy.

God's marv'llous providence o'er it
Preſerv'd it thus entire,
And in the ſev'ral languages
Made it again appear;

To teſtify 'gainſt all the ways
The clergy ever took
To blind the world, and raiſe themſelves,
Their doom ſtands in their book.

Ev'n as th' Old Teſtament (from whence
New-Teſtament ſcripture ſhews
The truth of what it teſtifies)
Is ſacred held by *Jews*.

Theſe ſpiteful enemies of Chriſt,
Who ſtupidly maintain
The credit of the book that ſhews
Chriſt dy'd, and roſe again.

The race ſo long without a place,
And nation yet not paſt,
A ſtanding ſign and witneſs is,
That Chriſt's words ay ſhall laſt.

So in the *Roman* kingdom broke
The clergy's ſtrange empire
(Which to conſume, God's providence,
And word, do not conſpire.)

Moſt evidently hath fulfill'd
The ſcriptures, Old and New,
That ſpeaks ſo much of Antichriſt;
And ſhews the whole is true.

They from the clergy's ways who take
Occaſion to blaſpheme

The way of truth, and ſcoffers are,
Under the Chriſtian name;

Theſe walking after their own luſts,
God's works and patience ſtill
Conſtrue againſt his word; but thus
The ſcripture they fulfill.

PART II.

THUS ev'ry thing conſpires to ſhew,
That Jeſus is alive:
From this his whole religion doth
A certainty derive.

SECT. I.

HIS reſurrection him declares
The juſt and holy One,
Who dy'd a ſacrifice for ſin
Since he himſelf knew none.

And from the guilt of all the ſins
Charg'd on him when he dy'd,
He was diſcharg'd by law fulfill'd,
And juſtice ſatisfy'd.

The divine law made life his right,
Who ſhould perform theſe things;
And Jeſus did them: ſo his work
From death again him brings.

To live as th' end of *Moſes'* law,
For righteouſneſs to all
Who ſhall on him believe, to ſave
All on his name who call.

God's wrath, as darkneſs, fill'd his ſoul,
While he a curſe was made
For us; but now the Father's face
Makes him exceeding glad.

This juſt deliverance from death
And divine favour due
To Chriſt's complete obedience,
Is their's who hold it true.

SECT. II.

AS Jeſus lives, the *Jews* blaſphem'd,
His Godhead who deny'd:
His reſurrection clear'd this point
In queſtion when he dy'd.

And manifeſted him to be
That Shepherd great foretold,
And call'd THE LORD GOD in the word,
That him foreſhew'd of old.

That living One, who for his ſheep
A mortal man became,
Had power to give his life for them,
And take again the ſame.

All divine worth ſhines bright in him,
Who merited to riſe
From death, the wages of our ſins,
And reign above the ſkies.

The Father's majeſty appear'd,
And all his glory ſhin'd,
When he commanded him to live,
And him his heir deſign'd.

The holy Spirit's divine power
Did then work mightily,
To raiſe the firſt born of the dead,
And him to glorify.

This *worth* intitles men to life;
By this *command* they live;
And this ſame *power* enlivens all
Who through it do believe.

Thus *three* in one JEHOVAH made
The world; one did perfect
Each work as th' other ſaid, and one
Confirm'd all with delight.

Theſe three made man, who now reſtore
Him loſt, and manifeſt
Their Godhead one: we in their name
Are both baptiz'd and bleſt.

Thus, in the firſt-born of the dead,
We find the only God,
In perſons three to be ador'd,
By faith in Jeſus' blood.

SECT. III.

JESUS both dy'd and roſe to rule
The living and the dead:
The dead ſhall riſe; he'll judge the world;
He's over all the head.

The Judgement unto him pertains,
The law who magnify'd
By his divine obedience,
And for its honour dy'd.

His reſurrection did declare
Him King of *Iſrael*,
That ſon of *David*, *David's* lord,
As prophets did foretel.

His condemnation on this head
Revers'd was when he roſe,
To ſit on the right hand of God,
And reign amidſt his foes.

Till they at laſt ſhall all be made
His footſtool, and his own,
With him, o'er all God's works reſtor'd,
Shall ay poſſeſs the throne.

His kingdom is not of this world,
Who roſe to reign in heav'n;
His people ſuffer firſt with him,
Then heav'nly life is giv'n.

Sect. IV.

THROUGH Chriſt's ariſing we repent
The ſins for which he dy'd,
As pardon, juſt through's blood we crave
From mercy glorify'd.

His agony, when guilt transferr'd
Upon him, preſs'd him ſore,
Turns into grief that curſed joy
We had in ſins before.

His croſs undid the ſtrength of ſin,
When he a curſe was made:
From treſpaſſes we live to God,
Through's riſing from the dead;

Who is exalted as a Prince,
And Saviour, to give
Repentance and forgiveneſs free
To thoſe he makes believe.

Sect. V.

FROM him we learn obedience
With patient ſuffering,
Whoſe humble cries and tears from death
Salvation did bring.

When though he were the Son, the things
He ſuffer'd made him know
That ſelf-deny'd obedience,
From which our life doth flow.

His love conſtraineth us to live
Unto ourſelves no more,

But t' him who dy'd for us, and roſe
From death us to reſtore.

His law of love well fits the men,
Their common life who owe
To his moſt loving life and death,
Whereby God's love they know.

As he has kept his Father's laws,
And in his love doth ſtay;
So his own love he'll manifeſt
To ſuch as him obey.

Sect. VI.

IF we by faith be rais'd with him
Thence faileth our deſire
To things on earth; with lively hope
To heaven we aſpire.

We have no ſtanding city here,
But ſeek for one to come;
A worldly reſt we do renounce,
And heaven is our home.

Our portion is not in the things
Which worldly men enflame,
With envy, while they ſtrive for power,
For eaſe, for wealth, and fame.

But let us patiently expect
The riſing of the dead;
This is the hope of all the church
That owns Chriſt as its head.

BRITISH MUSEUM

K Peinier (-de) Comte

N°. 3.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

12

AU PORT-AU-PRINCE,
DE L'IMPRIMERIE DE MOZARD.

1790.

N°. 3.

SUITE

DE LA

CORRESPONDANCE

DE MONSIEUR

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

AU PORT-AU-PRINCE,

DE L'IMPRIMERIE DE MOZARD.

1790.

LETTRE

DE MONSIEUR

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

AUX HABITANS

DE LA PARTIE FRANÇOISE DE SAINT-DOMINGUE.

MESSIEURS,

IL y a bientôt une année que j'habite cette Colonie, que vos travaux rendent si florissante & si précieuse aux intérêts de la Métropole; il m'eût été difficile d'y séjourner long-temps sans apprécier son utilité, & sans reconnoître combien elle renferme d'Habitans recommandables & éclairés. A peine arrivé, j'ai eu la douleur de vous voir agités par les crises d'une révolution, dont la France a lieu de se promettre de grands avantages, & dont une juste impatience vous fait desirer de recueillir les fruits.

Je passerai rapidement sur les événemens qui se sont succédés dans cette Colonie depuis un an, & ne rappellerai pas toutes les

entrepriſes, tous les actes par leſquels on a cherché à arrêter l'exercice de mes fonctions ; ſi j'avois à le faire, je mettrois en oppoſition les détours, les inſinuations, les fauſſes interprétations & les meſures adoptées pour trouver les moyens de me compromettre, avec la franchiſe & la loyauté de mes démarches, la publicité de ma correſpondance, le dépouillement & l'oubli des formes, enfin l'eſpèce d'abandon que j'ai fait, en faveur de la paix, des prérogatives attribuées à la place que j'occupe, & ſans doute ce rapprochement ne laiſſeroit pas l'avantage à ceux qui ont cherché à m'embarraſſer.

Tout ce qui s'eſt paſſé trouveroit peut-être ſon excuſe dans l'opinion où vous étiez que la Métropole ne s'occupoit point à faire partager à la Colonie le bienfait de ſa régénération ; mais cette opinion a dû changer par la lecture du Décret du 8 Mars. La joie qu'il a inſpirée s'eſt manifeſtée univerſellement, elle a été vivement ſentie & exprimée de la manière la plus propre à faire juger des heureux effets qu'il devoit produire : en effet, il n'eſt plus permis de croire à l'inſouciance de nos Frères d'Europe, il n'eſt plus permis d'accuſer d'ignorance la Nation entière ſur les intérêts des Colonies, en liſant attentivement les Inſtructions décrétées par ſon Aſſemblée le 28 Mars, pour vous tracer votre règle de conduite & la manière de lui faire parvenir vos vœux ; en un mot, il n'eſt plus permis de douter des tendres ſoins de SA MAJESTÉ pour vous, quand la Lettre qu'elle vous a adreſſée contient les expreſſions de ſon amour & de ſa ſollicitude pour votre bonheur. Quel eſt celui de vous qui, en la liſant, n'ait ſenti ſon cœur attendri & ſon ame pénétré de la reconnoiſſance due aux bontés d'un Monarque qui ſe montre le meilleur ami de ſon Peuple ?

C'eſt cependant, entourés de ces preuves nombreuſes de l'attachement de la Nation & de ſon Chef auguſte ; c'eſt lorſque, comblés de témoignages d'affection de nos Compatriotes ; c'eſt lorſque vous ne pouvez plus avoir d'inquiétude ſur la conſervation de vos propriétés *mobiliaires* & immobiliaires, & ſur le maintien des diſtinctions entre les diverſes caſtes d'hommes qui peuplent les Colonies ; c'eſt au moment où la Nation entière vous

invite, par l'organe du Préſident de ſon Aſſemblée, à demander le régime qui vous convient, & à former vos cahiers; c'eſt enfin quand elle prend en quelque ſorte l'engagement d'adopter vos convenances, que j'ai vu s'élever au ſein de l'Aſſemblée de vos Repréſentans, un eſprit de création & de réforme qui ne veut être arrêté par rien, & dans diverſes parties de la Colonie un levain de diſcorde dont il ſera difficile d'arrêter la fermentation.

Déjà il s'établit des points de ſciſſion, déjà un grand nombre d'entre vous, MESSIEURS, a retiré ſes Députés de l'Aſſemblée, déjà vous avez proteſté contre les principes qu'elle a manifeſtés, contre ſes vues à une ſouveraineté légiſlative, contre ſes tentatives à s'emparer du pouvoir exécutif; & néanmoins beaucoup d'autres ont confirmé ſes pouvoirs ſans limitation, & leur exercice ſans réſerve.

Seul au milieu de ce choc d'opinions & de prétentions ſi contraires, ſeul dans un poſte iſolé où la Nation m'a placé pour maintenir ſes Décrets, & le Roi pour entretenir la paix parmi ſes Sujets, ſeul appui de la liberté publique & de la liberté individuelle, mon Serment me lie à la Nation dont cette Colonie eſt partie intégrante, aux Lois qu'elle aura décrétées, & au Chef ſuprême par les ordres duquel elles me ſeront manifeſtées. Seul au milieu du trouble, fort de mes principes, de mes devoirs, fort du ſentiment de ma conſcience, malgré les ſacrifices que j'ai faits & tout ce que j'aurois deſiré faire pour conſerver la tranquillité au milieu de vous, j'apprends ſans indignation comme ſans effroi que je ſuis accuſé dans l'Aſſemblée de vos Repréſentans.

Je ne vous écris point, MESSIEURS, pour me juſtifier; je n'en ai pas beſoin; ma conduite repoſe ſur des faits, ce ſont eux que vous devez interroger; je ne vous écris point pour me plaindre de celle de vos Repréſentans; l'égarement de quelques-uns d'entr'eux ne ſauroit diminuer ma confiance & mon eſpoir dans les lumières de beaucoup d'autres; je ne ſaurois douter que, plus calmes, plus paiſibles déſormais, ils ne ſe renferment dans les bornes que la Nation a miſes à leurs pouvoirs; je ne vous

écris donc que pour vous faire connoître votre propre vœu à cet égard, pour vous rappeller à des ſentimens d'union & de confiance envers eux, pour vous conjurer, au nom du bonheur public, au nom de votre propre ſureté & de la tranquillité domeſtique, d'apporter l'accord le plus parfait dans l'exécution des plans d'une nouvelle Conſtitution. Je vous écris enfin, MESSIEURS, pour vous entretenir de vos intérêts, & pour vous renouveller les aſſurances de mon empreſſement à contribuer, autant que je le pourrai, à votre bonheur.

L'Aſſemblée nationale me charge, par l'Article XIV de ſon Décret du 28 Mars, de rendre public par l'impreſſion le réſultat de vos vœux pour la confirmation de l'Aſſemblée coloniale exiſtante, ou la convocation d'une nouvelle, je me conforme à ſa diſpoſition en vous adreſſant ce réſultat.

Le terme preſcrit par l'Article XIII du Décret du 28 Mars, pour faire connoître le vœu des Paroiſſes, eſt expiré; néanmoins onze d'entr'elles ne m'ont point encore fait parvenir leurs Délibérations, je ne puis & ne dois les attendre plus long-temps, ni me permettre d'en préjuger les diſpoſitions.

Vingt-ſept Paroiſſes ont voté pour la confirmation de l'Aſſemblée, avec des modifications & des reſtrictions plus ou moins étendues.

Treize ont voté pour la convocation d'une Aſſemblée nouvelle; en ſorte que la continuation de l'Aſſemblée actuellement exiſtante, eſt délibérée à la majorité de 90 voix contre 48.

Je ne dois point me borner à vous mettre ſous les yeux ce réſultat, je ne puis vous laiſſer ignorer des faits dont la preuve exiſte dans mes mains, puiſqu'ils vous intéreſſent tous.

Le vœu des 13 Paroiſſes qui ont voté la convocation d'une nouvelle Aſſemblée n'eſt proprement fondé que ſur ce que celle

actuellement existante ne s'est point conformée aux Décrets des 8 & 28 Mars. Dans les 27 qui ont voté sa continuation, 7 lui font l'obligation expresse de se conformer à ces Décrets, & 20 ont voté sa continuation purement & simplement, & sans restriction.

Je ne chercherai point à connoître, MESSIEURS, comment quand vos intérêts ne sont qu'un, quand ils sont essentiellement les mêmes par-tout, vous avez pu avoir sur un point de cette importance des vœux si diamétralement opposés. La liberté d'opinion que je respecte m'empêchera de rechercher les causes d'un disparat aussi frappant.

Mais dans ce conflit il faut que je trouve ma règle de conduite, elle se trace naturellement à mon cœur, elle se trace avec bien plus de force encore, lorsqu'elle me paroît être le vœu d'un très-grand nombre d'entre vous, elle se marque enfin d'une manière invariable, lorsque je lis que SA MAJESTÉ, en sanctionnant le Décret bienfaisant du 8 Mars, *mande & ordonne à ses Gouverneurs de l'observer & exécuter.*

En effet, MESSIEURS, pourriez-vous avoir une autre intention ? Attachés à la Mère-Patrie par des liens sacrés, il n'est jamais entré dans mon esprit que vous voulussiez les rompre, non-seulement parce que rien ne pouvoit vous indemniser d'un pareil sacrifice, mais parceque la reconnoissance & l'amour pour le Souverain survivent, dans des cœurs François, à tous les autres sentimens.

Soyez vous-mêmes Juges de ma position ? Pouvois-je agir autrement que je ne l'ai fait ? Puis-je changer de principes ? N'aurois-point à répondre devant la Nation & devant vous si je donnois les mains à des innovations qu'elle n'a point autorisées ? Ne serois-point coupable à ses yeux & aux vôtres si je m'écartois de la ligne qu'elle a tracée à mes pouvoirs ? Vos Représentans eux-mêmes ne le deviendroient-ils pas, s'ils insistoient sur des demandes à l'égard desquelles la Nation n'a pas prononcé, & que je

ne puis faire exécuter ſans ſon aſſentiment & l'exprès commandement de ſon Chef ſuprême ? N'auroient-ils point à ſe reprocher les ſuites d'une volonté irréfléchie, quand ils peuvent tout éviter en différant trois à quatre mois, & en adreſſant leurs plans & leurs projets de Conſtitution & d'Adminiſtration à la Nation aſſemblée, prête à les accueillir.

Je vous le dis donc, MESSIEURS, autant vos Repréſentans me trouveront empreſſé à faire exécuter tout ce que le Corps légiſlatif national a cru pouvoir faire adopter avec avantage dans ce moment pour la Colonie, autant j'oppoſerai de réſiſtance & de fermeté contre tout ce qui n'aura pas reçu la ſanction légale : c'eſt inutilement que l'on chercheroit à me faire changer de réſolution, elle a toujours été ; elle eſt aujourd'hui d'autant plus affermie, que c'eſt le vœu d'une grande partie d'entre vous.

Ceſſez donc, MESSIEURS, de donner le funeſte exemple de la diviſion, gémiſſez avec moi ſur les effets dangereux de la diſcorde, redoutez les déſordres qui en peuvent être la ſuite ; réuniſſez-vous, j'invite ceux d'entre vous qui avez rappellé vos Députés à en nommer d'autres ou à donner de nouveaux pouvoirs à ceux qui avoient dabord mérité votre choix, n'arrêtez pas, par des méſintelligences fatales, la rédaction du plan de Conſtitution & d'Adminiſtration que vous croyez propre à opérer votre félicité. Devenu le dépoſitaire de LA VOLONTÉ PUBLIQUE, je ne ſouffrirai point qu'elle ſoit forcée, & qu'il ſoit porté atteinte à ſon exécution, j'en ſouſcris l'engagement le plus formel. Je ſeconderai la rédaction de tous les projets, rien ne ſera refuſé, mais auſſi rien ne ſera exécuté en oppoſition aux Décrets de la Nation ; je vous dénoncerai ſans ménagement toutes les entrepriſes ſourdes qui pourroient être faites par les ennemis du repos public : je me tiendrai en garde contre les trames qui ont pour objet de diviſer les moyens qui conſtituent le pouvoir exécutif. Hé ! Ce pouvoir, MESSIEURS, eſt-il inſtitué pour autre choſe que pour aſſurer le maintien des Lois ? C'eſt-à-dire, votre ſureté individuelle & celle de vos propriétés *mobiliaires* & immobiliaires. La volonté générale eſt la Loi ; faire plier toutes les

volontés particulières ſous l'empire de cette Loi, tel a été & tel ſera toujours, en mes mains, l'objet de l'exercice de ce pouvoir.

Je rends aſſez de juſtice à vos Repréſentans pour eſpérer de leur ſageſſe que leurs Délibérations porteront à l'avenir un caractère de circonſpection & de maturité qu'exigent les grands intérêts que vous leur avez confiés, je ne les blâmerai jamais d'épier ma conduite, peut-être le caractère dont je ſuis revêtu mériteroit-il leurs égards, peut-être pourrois-je ne me croire comptable qu'au Tribunal de la Nation : mais ſans me dépouiller des pouvoirs que je tiens de ſon Chef ſuprême, j'aimerai à trouver mes Juges au milieu de vous ; ma conduite ſera franche, & vous deviendrez mes amis. Je vous avertirai des écarts de vos Repréſentans, s'ils avoient lieu, je vous préviendrai des meſures que je mettrai en uſage pour les réprimer, je maintiendrai l'exécution des Lois que la Nation a décrétées, & auxquelles vous vous êtes ſoumis avec des tranſports de joie. Vous béniriez encore unanimement ſes Décrets, ſi la malveillance n'avoit cherché à les interpréter défavorablement, ſi elle n'avoit voulu diminuer le reſpect que vous leur devez, pour le diriger ſur des actes bien moins propres à remplir votre attente.

Telle eſt, MESSIEURS, la profeſſion de foi que je vous ai déjà faite, & que je vous renouvelle, tels ſont les engagemens que je dépoſe en vos mains en échange de vos volontés, dont l'expreſſion repoſe dans les miennes : vous lirez dans cettre Lettre comme dans mon ame. Je vous y exprime de l'attachement, parceque vous me l'avez inſpiré ; du dévouement, parceque je le dois à vos intérêts, à ceux de la Nation entière ; de la loyauté & de la fermeté, parceque c'eſt le caractère propre d'un Militaire qui a couru une longue carrière d'honneur & de gloire, & au bonheur duquel il ne manque que de ramener la paix & l'union ſi néceſſaires à la méditation des Lois, qui,

en conſervant vos rapports avec la Métropole, doivent aſſurer à jamais la ſplendeur de cette belle portion de l'Empire François.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus vrai,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, le Comte DE PEINIER.

Au Port-au-Prince, le 13 Juillet 1790.

FIN.